

Les aides au permis de conduire

1. Les aides à l'examen THEORIQUE du permis de conduire

Contexte :

"Les personnes qui ont des difficultés de compréhension ou de lecture peuvent subir l'examen en session spéciale. Les candidats sont assistés par un examinateur qui donne les explications nécessaires à la compréhension de la question. Il y a lieu de prendre rendez-vous pour ces sessions spéciales".

(Source : <http://www.autocontrole.be/ACTfr/pages/text/rijbewijs/faq.html#3>)

Procédure :

Les conditions pour être admis à des séances spéciales :

- Les candidats qui apportent la preuve que leurs facultés mentales et/ou intellectuelles, et/ou que leur niveau d'alphabétisation sont insuffisants pour passer l'examen théorique audiovisuel dans les formes prescrites peuvent être admis en séances spéciales.

Sont considérés comme preuves, entre autres, les documents suivants: certificats ou attestations d'un centre psycho-médico-social, d'un centre public d'aide sociale, d'un institut d'enseignement spécial, d'un centre d'observation et de guidance, d'un centre d'orientation professionnelle.

- Les candidats qui ont échoué au moins cinq fois à l'examen théorique peuvent également demander de présenter cet examen en séance spéciale.

Pour obtenir davantage d'informations sur le passage du permis théorique en session spéciale il y lieu de contacter le centre d'examen de sa région.

Pour trouver le centre d'examen le plus proche du domicile :

<http://www.goca.be/fr/permis/selectietheorie.asp>

Où trouver des aides locales à l'apprentissage ?

*Province du **Luxembourg** :*

SOS DEPANNAGE SOCIAL

Cours théorique du permis de conduire pour personnes en difficulté linguistique et/ou en difficulté de compréhension (cycle minimum de 60 heures). Sur Arlon, Bastogne, Marche-en-Famenne, Neufchâteau, Virton.

Plus d'infos sur http://www.yaqua.org/_pfvbeta/user/assoc_content.asp?id=374

FORCA (FGTB) et, si le permis reste inaccessible, le projet **DAMIER**:

http://www.routarddelemploi.be/index2.php?ssm=routarddelemploi_fr-69-aides_a_la_mobilite

INTEGRA PLUS (Grand'rue, 44 - 6940 BARVAUX) : Aide financière actuellement épuisée (NB : projet de renouvellement. Nous en informerons).

Reste la possibilité de s'entraîner sur le logiciel **Feu vert** (aide au passage de l'examen théorique). Ouvert à tout le monde, il faut toutefois que les personnes puissent se rendre d'elles-mêmes à Barvaux. Nécessité de prendre RDV préalable au 086/21.06.02

*Province de **Namur** :*

La **FGTB** avec **AFICO** : http://www.jeunesfgtb-namur.be/jfgtb_act_permcond.php .
<http://appli.ville.namur.be/Association/ficheAsbl.asp?idAsbl=257>,
<http://www.fgtb.be/PDF/fr/Syndicat/2005/dw051007/p02br.PDF>

*Province de **Liège - Huy -Waremme** :*

La **Mutualité socialiste** <http://www.solidaris.be/xml/sites-SITE--IDD-2959-.html>.

*Province du **Hainaut** :*

S.O.S Dépannage Social ASBL – Antenne de Charleroi.

Cours théorique du permis de conduire pour personnes avec difficulté de compréhension (cycle de 45 heures). Etre demandeur d'emploi. Nouvelle session tous les deux mois. Pour connaître la procédure d'inscription :

Contactez Monsieur Bruno PICOIGNA au 071/23.08.03 ou Monsieur Dominique BRONCHAIN au 071/23.08.02. Participation financière de 35 euros (+ 15 € pour le passage de l'examen théorique au centre d'examen).

Drive Mut Charleroi (Mutualité socialiste) : 071/20.87.47 (cours théoriques) 071/22.23.24 (cours pratiques). Réservé aux affiliés de la Mutualité Socialiste.
Formation payante : 30 euros pour 20 heures de cours théoriques, 30 euros/heure de formation pratique (minimum 2 heures), 15 euros pour le manuel de formation Drive Mut vendu au début de chaque session.

Pour en savoir plus :

<http://www.mutsoc.be/Mutsoc/MesAvantages/PermisDeConduire/permis-theorique.htm>

Enseignement de promotion sociale à Thuin et à Montigny-le-Tilleul : Initiation automobile/Code de la route/Préparation au permis de conduire théorique.

Pour tous, dès l'âge de 16 ans. Formation dispensée sur une année académique, à raison d'un soir par semaine.

Les candidatures peuvent être transmises au Carrefour Emploi Formation (Axe Formation) de Charleroi, par courrier ou en se présentant à la permanence, et/ou en prenant directement contact avec l'école :

Ecole industrielle de Thuin
Rue Verte, 1 – 6530 Thuin
Tél. : 071/59.04.69
Email : eicctm@caramail.com

Ecole industrielle de Montigny-le-Tilleul
Rue Wilmet , 4 – 6110 Montigny-le-Tilleul
Tél. : 071/51.55.04
(Uniquement en soirée du lundi au jeudi)

Gratuité pour les demandeurs d'emploi, les personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration et les personnes possédant un numéro à l'AWIPH. Pour les autres, acquittement du droit d'inscription de cours de promotion sociale.

Formation au passage du permis de conduire théorique, organisé par l'OISP/ASBL S.I.M.A. Service Insertion Intégration Missions Actions (Rue Zénobe Gramme, 57 6000 Charleroi – tél. 071/33.39.64)

Réservé aux demandeurs d'emploi. Formation gratuite. Compléter le document transmission de demande et l'envoyer à l'asbl « SIMA », ou téléphoner à Mme. Herman au 071/33.39.64. Conditions d'admission : Entretien de motivation. Cinq sessions par an de 40 heures (10 semaines).

Préparation à l'examen théorique du permis de conduire, organisé par la FUNOC Asbl (rue de la Digue, 5 à 6000 Charleroi) en partenariat avec le Forem.

60 heures par session sur 3 semaines : 30 heures de soutien linguistique et méthodologie (comment utiliser le livre, vocabulaire, la gestion du stress, l'organisation du temps, ...) et 30 heures de théorie (étude du code, les priorités, les signaux routiers,

les infractions graves,...). 4 sessions/an. Entretien de motivation. Coût : Contrat de formation professionnelle Forem (F70 bis). Une séance d'information est organisée tous les lundis, mercredis et vendredis à 10.00 à l'avenue des Alliés, 17 à Charleroi.

*Région **bruxelloise** :*

VOIR et CONDUIRE s'associe au **CREE asbl** pour dispenser aux personnes sourdes des cours de conduite qui les préparent à l'examen théorique du permis de conduire.

VOIR ET CONDUIRE

Avenue Oscar Jespers, 5

1200 Bruxelles

02/772.07.17

contacter Mr. ou Mme. Cerise

<http://www.creeasbl.com/cree-asbl-projet-apprentissage-theorique-permis-de-conduire-personnes-sourdes.php?langue=fr&video=no¶m=actived&idpage=voir-et-conduire>

*Pour **toutes les régions** :*

Aides à la compréhension : **SOS DEPANNAGE SOCIAL**

http://www.yaqua.org/_pfvbeta/user/assoc_content.asp?id=374

Aides sur le web :

http://www.yaqua.org/_pfvbeta/user/assoc_content.asp?id=374

Feu Vert : (livre, cd-rom, forum de discussion)

<http://www.feuvvert.be/public/index.php>

Touring-secours : test en ligne pour l'examen théorique

<http://www.touring.be/fr/vie-quotidienne/circulation-permis/permis-stage/concours-permis-en-ligne/index.asp?P=34>

test : <http://www.touring.be/fr/vie-quotidienne/circulation-permis/permis-stage/concours-permis-en-ligne/participer.asp>

Au niveau de l'intervention matérielle de l'AWIPH

Attention : Le demandeur doit présenter un trouble grave des fonctions de l'audition et des fonctions vestibulaires qui entrave l'apprentissage de la théorie pour l'obtention du permis de conduire.

Complément d'apprentissage : Intervention dans le coût de l'apprentissage théorique jusqu'à 89 € (hors tva, index 2009).

2. Les aides à l'examen PRATIQUE du permis de conduire

Contexte :

L'aide consiste en :

- une assistance à l'aptitude à la conduite pour les personnes handicapées;
- des conseils quant à l'équipement spécial qui doit être aménagé dans le véhicule d'une personne handicapée;
- la mise à disposition d'un véhicule adapté au niveau de l'école de conduite.

Procédure :

L'AWIPH peut prendre en charge selon certaines conditions un complément d'apprentissage à la pratique de la conduite d'un véhicule adapté ou non.

Le demandeur doit fournir une attestation établie par le CARA (département de l'IBSR) spécifiant qu'il doit bénéficier d'heures supplémentaires d'apprentissage de la conduite automobile.

L'attestation doit fixer le nombre d'heure.

Le montant du complément d'apprentissage est limité à 42 € (hors tva) par heure de cours. L'intervention ne peut être fractionnée.

CARA (Centre d'Aptitude à la Conduite et d'Adaptation des Véhicules)

Chaussée de Haecht, 1405

1130 Bruxelles

Tél. 02/244.15.52

Fax 02/244.15.92

cara@ibsr.be

<http://www.bivv.be/main/Rijbewijs/Rijgeschiktheid/voorstelling.shtml?language=fr>

Le demandeur doit nécessairement remplir le document ci-joint et l'envoyer au bureau régional de l'AWIPH dont il dépend :

http://www.awiph.be/pdf/integration/comment_demande/Demande-aidemt.pdf

ATTENTION : Aucune aide financière ne pourrait être accordée pour une intervention effectuée avant l'introduction de la demande à l'AWIPH.

Références légales :

Les conditions dans lesquelles l'AWIPH peut intervenir sont reprises dans l'Arrêté du Gouvernement wallon fixant les conditions et les modalités d'intervention d'aide individuelle à l'intégration des personnes handicapées du 14 mai 2009.

http://www.awiph.be/pdf/integration/etre_autonome/aide_materielle/arrete_aide_individuelle_14052009 (page 23)

Au niveau du centre d'examen :

L'examen avec un véhicule équipé d'une boîte automatique est autorisé.

La validité du permis de conduire sera alors limitée à la conduite des véhicules de ce type. Si par la suite, le conducteur souhaite la suppression de la mention "automatique", il devra réussir un nouvel examen pratique à bord d'un véhicule équipé d'un changement de vitesse manuel.

Pour trouver le centre d'examen le plus proche du domicile
: <http://www.goca.be/fr/permis/selectietheorie.asp>

Infos pratiques pour les personnes handicapées reconnues par l'AWIPH :

Des CFP AWIPH organisent des formations professionnelles de chauffeurs de cars et de poids lourds (permis C) et de conducteurs d'engins de manutention tel que le clark.

L'accord de l'AWIPH est indispensable via le Bureau régional
: <http://www.awiph.be/autres/adresses/carte.html>

En Province de Liège :

Aurélie

Rue des Naiveux, 64
4040 Herstal
04/264.07.01
aurelie.asbl@skynet.be
http://www.resabl.be/aurelie_asbl.htm

Le Plope

Rue Vert-Vinave, 60
4041 Vottem
04/227.73.65
cfp.plope@aigs.be
<http://www.aigs.be>

Le FOREM :

Plusieurs programmes de passage de permis de conduire ont déjà été mis en place par le Forem à l'intention du public demandeur d'emploi en difficulté d'insertion.

L'aide est pécuniaire (programme d'apprentissage gratuit) plus que pédagogique.

Pour bénéficier de l'aide, il faut être dans les conditions de sélection du Forem et s'informer des sessions futures auprès d'une Maison de l'emploi, d'un Carrefour Emploi Formation (CEFo) ou d'un bureau Forem.

D'une région à l'autre, il peut exister d'autres modules d'apprentissage (avec pédagogie adaptée et accessibilité financière) que ceux fournis par les auto-écoles.

Se renseigner dans sa région.

Drive Mut Charleroi (Mutualité socialiste) : 071/20.87.47 (cours **théoriques**) 071/22.23.24 (cours **pratiques**). Réservé aux affiliés de la Mutualité Socialiste.
Formation payante : 30 euros pour 20 heures de cours théoriques, 30 euros/heure de formation pratique (minimum 2 heures), 15 euros pour le manuel de formation Drive Mut vendu au début de chaque session.

Pour en savoir plus :

<http://www.mutsoc.be/Mutsoc/MesAvantages/PermisDeConduire/permis-pratique.htm>

Lorsqu'il y a absence totale de lecture-écriture (ou si extrêmement rudimentaire), des cours d'alphabétisation préalables peuvent être suivis (aide : asbl Lire & Ecrire).

Si l'alphabétisation est impossible, il reste la solution de la voiture électrique sans permis.

Asbl Lire & Ecrire

Avenue des Alliés, 19

6000 Charleroi

071/30.36.19

Charleroi.sud.hainaut@lire-et-ecrire.be

Lire & Ecrire Communauté française

Rue Charles VI, 12

1210 Bruxelles

02/502.72.01

lire-et-ecrire@lire-et-ecrire.be

Dépliant gratuit de l'IBSR à consulter :

"La nouvelle formation à la conduite : mode d'emploi" (au 1^{er} septembre 2006)

<http://www.bivv.be/main/Rijbewijs.shtml?language=fr>

POUR TOUTE INFORMATION COMPLEMENTAIRE AUPRES DE L'AWIPH:

Nr vert **0800/16 061** - Fax vert **0800/16 062** - E-mail **nvert@awiph.be**